RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-001

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Habitat & logement – Convention cadre *Petites Villes de Demain* valant opération de revitalisation de territoire.

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

VU *la délibération n°2023-157 du Conseil communautaire de Saint-Flour Communauté en date du 3 juillet 2023 portant adoption de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Revitalisation de Territoire pour Chaudes-Aigues, Pierrefort, Saint-Flour et Saint-Flour Communauté ;*

VU *la signature de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de Territoire le 5 septembre 2023 pour toutes les parties ;*

VU *les échanges lors du Comité de Pilotage Petites Villes de Demain tenu le 10 décembre 2025 ;*

CONSIDÉRANT que deux nouvelles fiches actions doivent être intégrées à la convention car relevant de caractère central et de revitalisation pour les communes de Chaudes-Aigues et de Saint-Flour ;

CONSIDÉRANT qu'une fiche action doit être supprimée après délibération décidant de l'abandon du projet par le conseil municipal de Pierrefort datant du 20 février 2024 (*NB- Projet d'habitat inclusif*) ;

VU *le projet d'avenant n°1 ci-annexé (annexe 1) ;*

VU *les projets des nouvelles fiches actions ci-annexés (annexe 1) ;*

VU *l'avis dématérialisé du bureau exécutif de Saint-Flour Communauté en date du 8 janvier 2026 ;*

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de territoire tel qu'annexé au présent rapport ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cet avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-002

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Eau & assainissement – Fixation du montant de la contre-valeur pour la *redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif* pour 2026.

***VU** la délibération n°D2025-099 en date du 16 décembre 2025 relative à la fixation du montant de la contre-valeur pour la redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2026 ;*

RAPPELANT que la contre-valeur pour la redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2026 n'avait pu être fixée le coefficient n'étant pas connu à la date du 16 décembre 2025 pour cause de défaut de mise à jour du Portail Téléservices des Redevances ;

CONSIDÉRANT que le problème ayant été réglé il convient de compléter la délibération susvisée comme suit :

RAPPELANT donc que le montant de la contre-valeur est établi en tenant compte de 2 paramètres :

- un tarif unitaire de redevance fixé par l'Agence de l'eau,
- un coefficient de modulation propre à chaque service.

Pour l'année 2026, les valeurs à prendre en compte pour ces deux paramètres sont les suivantes :

Tarif (T)	Coefficient (C)
0,25 €/m^3	0.52

Sur cette base, le montant de la contre-valeur est fixé par application de la formule suivante : (T x C)

Pour 2026 l'application de la formule aboutit au montant suivant : 0.13€/m^3 ;

Dans ces conditions, il appartient au conseil municipal d'arrêter le montant de la contre-valeur pour la redevance « *Performance des systèmes d'assainissement* » afin de permettre son application dès le 1er janvier 2026 et sa correcte imputation sur les factures.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **FIXE** le montant de la contre-valeur pour la redevance « *Performance des systèmes d'assainissement collectif* » à 0.13€/m^3 ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération autant que besoin.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

René PÉLISSIER, Maire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

Marlène JOUVE, Secrétaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-003

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Bois & forêt – Coupe de bois exceptionnelle en forêt communale.

CONSIDÉRANT que suite aux nombreux arbres renversés durant les tempêtes hivernales, il y a lieu de réaliser à nouveau la coupe suivante en forêt communale :

- Coupe de produits accidentels (chablis) : canton de CHABRIDET, parcelle 11 pour une surface de 1 ha 30 ares et un volume estimé de 200 m^3.

CONSIDÉRANT que pour des raisons de sécurité, la forêt accueillant du public, et afin de conserver la valeur marchande des arbres concernés, ces bois devront être exploités rapidement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ENTÉRINE** la proposition de vente de cette coupe sur pied ou en bois façonné en fonction de la conjoncture économique, à la diligence de l'O.N.F. ;
- **DÉCIDE** de l'inscription au prochain budget des frais de gardiennage et du financement des impôts fonciers ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-004

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Finances locales - Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025.

VU le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) ;

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT que le C.F.U. se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDÉRANT que le C.F.U. met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDÉRANT que le C.F.U. est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du C.F.U. ;

CONSIDÉRANT les éléments susvisés ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-005

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 – Budget Principal (15201).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

Monsieur René PÉLISSIER, Maire, est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

CONSIDÉRANT le Compte Financier Unique du Budget Principal dressé par Monsieur le Maire,

Hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents
Résultats reportés		77 446,86 €	60 060,05 €		60 060,05 €	77 446,86 €
Opérations de l'exercice	1 123 938,29 €	1 420 086,10 €	386 930,59 €	355 777,29 €	1 510 868,88 €	1 775 863,39 €
TOTAUX	**1 123 938,29 €**	**1 497 532,96 €**	**446 990,64 €**	**355 777,29 €**	**1 570 928,93 €**	**1 853 310,25 €**
résultats de clôture		*373 594,67 €*	*91 213,35 €*			*282 381,32 €*
Restes à réaliser			190 515,00 €	22 175,00 €	190 515,00 €	22 175,00 €
TOTAUX CUMULÉS	**1 123 938,29 €**	**1 497 532,96 €**	**637 505,64 €**	**377 952,29 €**	**1 761 443,93 €**	**1 875 485,25 €**
Résultats définitifs		373 594,67 €	259 553,35 €			114 041,32 €

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des états de consommation relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Gilbert GLANDIÈRES, 1er Adjoint au maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-006

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Budget Principal (15201).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption du compte financier unique 2025 du budget principal ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour chaque budget d'examiner les affectations de résultats,

CONSTATANT que le compte financier unique du budget principal fait apparaitre un excédent de fonctionnement de 373 594,67 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025		
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RÉSULTAT AU 31/12/2025	EXCÉDENT	282 381,32 €
	DÉFICIT	
EXCÉDENT AU 31/12/2025		282 381,32 €
* Exécution du virement à la section d'investissement		259 553,35 €
* Affectation complémentaire en réserves		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		114 041,32 €
DÉFICIT AU 31/12/2025		
Déficit à reporter (001 DI)		91 213,35 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-007

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 – Budget annexe *Eau & assainissement* (15202).

***VU** le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;*

Monsieur René PÉLISSIER, Maire, est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

CONSIDÉRANT le compte financier unique du Budget annexe *Eau & assainissement* dressé par Monsieur le Maire,

Hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents
Résultats reportés	- €	- €	155 897,01 €	- €	155 897,01 €	- €
Opérations de l'exercice	421 266,39 €	444 928,51 €	521 906,54 €	710 464,70 €	943 172,93 €	1 155 393,21 €
TOTAUX	**421 266,39 €**	**444 928,51 €**	**677 803,55 €**	**710 464,70 €**	**1 099 069,94 €**	**1 155 393,21 €**
résultats de clôture		*23 662,12 €*		*32 661,15 €*		*56 323,27 €*
Restes à réaliser			183 910,00 €	199 337,50 €	183 910,00 €	199 337,50 €
TOTAUX CUMULÉS	**421 266,39 €**	**444 928,51 €**	**861 713,55 €**	**909 802,20 €**	**1 282 979,94 €**	**1 354 730,71 €**
Résultats définitifs		23 662,12 €		48 088,65 €		71 750,77 €

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des états de consommation relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Gilbert GLANDIÈRES, 1er Adjoint au maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT 15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-008

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Budget annexe *Eau & assainissement* (15202).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption du compte financier unique 2025 du budget annexe *Eau & assainissement* ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour chaque budget d'examiner les affectations de résultats,

CONSTATANT que le compte financier unique du budget annexe *Eau & assainissement* fait apparaitre un excédent d'exploitation de 23 662,12 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025		
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RÉSULTAT AU 31/12/2025	EXCÉDENT	56 323,27 €
	DÉFICIT	
EXCÉDENT AU 31/12/2025		56 323,27 €
* Exécution du virement à la section d'investissement		32 661,15 €
* Affectation complémentaire en réserves		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		23 662,12 €
DÉFICIT AU 31/12/2024		
Déficit à reporter (001 DI)		- €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-009

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 – Budget annexe *Gîte de groupe* (15205).

VU *le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;*

Monsieur René PÉLISSIER, Maire, est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

CONSIDÉRANT le compte financier unique du Budget annexe *Gîte de groupe* dressé par Monsieur le Maire,

Hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents
Résultats reportés		454,57 €	3 600,00 €	- €	3 600,00 €	454,57 €
Opérations de l'exercice	22 585,61 €	22 661,99 €	6 354,59 €	9 480,00 €	28 940,20 €	32 141,99 €
TOTAUX	**22 585,61 €**	**23 116,56 €**	**9 954,59 €**	**9 480,00 €**	**32 540,20 €**	**32 596,56 €**
résultats de clôture		*530,95 €*	*474,59 €*			*56,36 €*
Restes à réaliser			1 000,00 €	- €	1 000,00 €	- €
TOTAUX CUMULÉS	**22 585,61 €**	**23 116,56 €**	**10 954,59 €**	**9 480,00 €**	**33 540,20 €**	**32 596,56 €**
Résultats définitifs		530,95 €	1 474,59 €		943,64 €	

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des états de consommation relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Gilbert GLANDIÈRES, 1er Adjoint au maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-010

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Budget annexe Budget annexe *Gîte de groupe* (15205).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption du compte financier unique 2025 du budget annexe *Gîte de groupe* ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour chaque budget d'examiner les affectations de résultats,

CONSTATANT que le compte financier unique du budget annexe *Gîte de groupe* fait apparaitre un excédent de fonctionnement de 530,95 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025		
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RÉSULTAT AU 31/12/2025	EXCÉDENT	56,36 €
	DÉFICIT	
EXCÉDENT AU 31/12/2025		56,36 €
* Exécution du virement à la section d'investissement		530,95 €
* Affectation complémentaire en réserves		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		- €
DÉFICIT AU 31/12/2025		
Déficit à reporter		474,59 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire, Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT (Cantal) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-011

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 – Budget annexe *Lotissement des Murets* (15206).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

Monsieur René PÉLISSIER, Maire, est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

CONSIDÉRANT le compte financier unique du Budget annexe *Lotissement des Murets* dressé par Monsieur le Maire,

Hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents
Résultats reportés		- €	28 696,26 €	- €	28 696,26 €	- €
Opérations de l'exercice	15 000,00 €	15 000,00 €	12 693,56 €	11 088,63 €	27 693,56 €	26 088,63 €
TOTAUX	**15 000,00 €**	**15 000,00 €**	**41 389,82 €**	**11 088,63 €**	**56 389,82 €**	**26 088,63 €**
résultats de clôture		- €	*30 301,19 €*		*30 301,19 €*	
Restes à réaliser			- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULÉS	**15 000,00 €**	**15 000,00 €**	**41 389,82 €**	**11 088,63 €**	**56 389,82 €**	**26 088,63 €**
Résultats définitifs		- €	30 301,19 €		30 301,19 €	

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des états de consommation relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
Gilbert GLANDIÈRES, 1er Adjoint au maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-012

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Budget annexe Budget annexe *Lotissement des Murets* (15206).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption du compte financier unique 2025 du budget annexe *Lotissement des Murets* ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour chaque budget d'examiner les affectations de résultats,

CONSTATANT que le compte financier unique du budget annexe *Lotissement des Murets* fait apparaitre un résultat de fonctionnement nul.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025		
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RÉSULTAT AU 31/12/2025	EXCÉDENT	- €
	DÉFICIT	30 301,19 €
EXCÉDENT AU 31/12/2025		- €
* Exécution du virement à la section d'investissement		
* Affectation complémentaire en réserves		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		- €
DÉFICIT AU 31/12/2025		
Déficit à reporter (001 DI)		30 301,19 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT 15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-013

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Examen & approbation des Comptes Financiers Uniques 2025 – Budget annexe *Régie transport* (15207).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

Monsieur René PÉLISSIER, Maire, est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

CONSIDÉRANT le compte financier unique du Budget annexe *Régie transport* dressé par Monsieur le Maire,

Hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur le premier Adjoint au maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents	Dépenses/déficits	Recettes/excédents
Résultats reportés		- €	- €	- €	- €	- €
Opérations de l'exercice	4 970,58 €	4 970,58 €	- €	- €	4 970,58 €	4 970,58 €
TOTAUX	**4 970,58 €**	**4 970,58 €**	**- €**	**- €**	**4 970,58 €**	**4 970,58 €**
résultats de clôture		- €		- €		- €
Restes à réaliser			- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULÉS	**4 970,58 €**	**4 970,58 €**	**- €**	**- €**	**4 970,58 €**	**4 970,58 €**
Résultats définitifs		- €	- €			- €

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications des états de consommation relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,

Gilbert GLANDIÈRES, 1er Adjoint au maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT 15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	12	1	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-014

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et représenté :
Jérôme VIDALENC qui a donné pouvoir à Mylène DELCHER pour voter en son nom.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Budget annexe Budget annexe *Régie transport* (15207).

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption du compte financier unique 2025 du budget annexe *Régie transport* ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour chaque budget d'examiner les affectations de résultats,

CONSTATANT que le compte financier unique du budget annexe *Régie transport* fait apparaitre un résultat de fonctionnement nul.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025				
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
RÉSULTAT AU 31/12/2025			EXCÉDENT	- €
			DÉFICIT	
EXCÉDENT AU 31/12/2025				- €
* Exécution du virement à la section d'investissement				
* Affectation complémentaire en réserves				
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)				- €
DÉFICIT AU 31/12/2025				
Déficit à reporter				- €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14	0	14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-015

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget Principal 15201 – Approbation du budget primitif exercice 2026.

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif du Budget Principal dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Budget Principal arrêté comme suit :

	Équilibré en dépenses et en recettes
Pour la section de fonctionnement	1 403 996,32 €
Pour la section d'investissement	644 367,67 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	13	0	13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-016

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Était absente et non représentée : Élodie SALSON.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Finances locales – Fixation des taux d'imposition pour 2026.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

VU le code général des impôts et notamment les articles 1636 B et 1639 A ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;

EXPOSANT qu'il s'agit de fixer les taux à appliquer pour l'année 2026 sur chacune des taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à ceux de 2025 et de les porter comme suit :
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.P.B.) : 43.51% ;
  - Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (T.F.P.N.B.) : 99.72% ;
  - Taxe d'Habitation (T.H.) RS / LV : 12.64%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire, Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14	0	14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-017

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (1).

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
A.F.R. basket	1 000,00 €	Dont 300€ pour la marche contre le cancer.
Association PIERREFORT-DÉTENTE	400,00 €	
Association des Parents d'Élèves	1 500,00 €	Rappel : Mise à disposition gracieuse des salles municipales.
F.S.E. Collège	1 600,00 €	100€ par collégien Pierrefortais
Association Famille Rurale du Pays de PIERREFORT	1 200,00 €	Pour la partie animation
Association du Montrozier-Club	760,00 €	
F.N.A.C.A.	150,00 €	
U.D.S.P. Vétérans (Cantal)	30,00 €	
La Section des Jeunes Sapeurs Pompier du Pays de Pierrefort	800,00 €	
Association des Vieux Camions Rouges du Pays de Pierrefort	600,00 €	
Fiesta Del Four	250,00 €	Rappel : Financement de la mise en place d'un compteur électrique + prise en charge des frais annuels de fonctionnement (abonnement et alimentation).

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association de Sauvegarde du Petit Patrimoine	0.00€	Demande de subvention de 1 400,00€ refusée car ne correspondant pas aux critères de versement de subvention aux associations.
L'Association des Donneurs de Sang	400,00 €	
Association Chrétienne d'entraide et d'animation des personnes âgées	150,00 €	
Banque alimentaire	200,00 €	
A.F.M. (téléthon)	150,00 €	
Recherche Fondation Médicale	200,00 €	
Ligue contre le cancer	500,00 €	
Prévention routière	50,00 €	
Groupement de Développement Agricole du canton de Pierrefort	250,00 €	
Association des Tersons Aubrac	Pas de demande de subvention	Mise à disposition gracieuse du personnel communal.

× **DIT** qu'un crédit de 10 220,00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire, Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-018

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (2).

Monsieur Alain RIEUTORT est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association Ski-Club de GOURDIÈGES-PIERREFORT	200,00 €	

- **DIT** qu'un crédit de 200.00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire – Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-019

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (3).

Monsieur Roger RIEUTORT est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association de Chasse Communale Agréée (A.C.C.A.) de PIERREFORT	700,00 €	Rappel : Mise à disposition gracieuse d'un bâtiment avec prise en charge des frais annuels de fonctionnement y afférents (Eau, électricité, imposition, ...).

- **DIT** qu'un crédit de 700.00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-020

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (4).

Monsieur René PÉLISSIER est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association La Petite Boule Montagnarde	800,00 €	Rappel : Mise à disposition gracieuse d'un bâtiment avec prise en charge des frais annuels de fonctionnement y afférents (Eau, électricité, imposition, ...).

- **DIT** qu'un crédit de 800.00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-021

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (5).

Monsieur Jacky VIDAL est sorti de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association Étoile Sportive Pierrefortaise	2 000,00 €	Rappel : Mise à disposition gracieuse d'un bâtiment avec prise en charge des frais annuels de fonctionnement y afférents (Eau, électricité, imposition, ...).

- **DIT** qu'un crédit de 2 000,00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		12 *Pour* : 12 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-022

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (6).

Messieurs René PÉLISSIER et Gilbert GLANDIÈRES sont sortis de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
A.N.P.A.C.O.	500,00 €	Cotisation à l'association.

- **DIT** qu'un crédit de 500,00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		11 *Pour* : 11 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-023

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (7).

Mesdames Mylène DELCHER et Marlène JOUVE et Monsieur Jérôme VIDALENC sont sortis de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Pierrefort Animation	1 500,00 €	

- **DIT** qu'un crédit de 1 500.00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

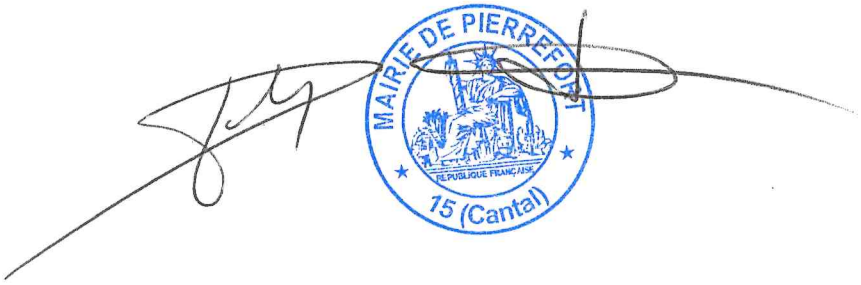

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		13 *Pour* : 13 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-024

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget primitif exercice 2026 – Examen et vote des subventions 2026 (8).

Madame Marlène JOUVE est sortie de la salle au moment des débats et de la délibération.

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de voter les subventions suivantes :

Associations	Vote 2026	Commentaires
Association pour l'Animation du Pays de PIERREFORT (A.A.P.P.)	5 000,00 €	Rappel : Mise à disposition gracieuse du personnel communal et Financement de la mise en place d'un compteur électrique d'une puissance supérieure + prise en charge des frais annuels de fonctionnement (abonnement et alimentation).

- **DIT** qu'un crédit de 5 000.00 euros sera inscrit au chapitre 65 article 65748 « subvention de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé » du budget primitif de 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-025

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget annexe *Eau & Assainissement* 15202 – Approbation du budget primitif exercice 2026.

VU *le rapport de la commission des finances réunie le 24 février 2026 ;*

VU *le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;*

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif du Budget annexe *Eau & Assainissement* dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Budget annexe *Eau & Assainissement* arrêté comme suit :

	Équilibré en dépenses et en recettes
Pour la section d'exploitation	394 159,29 €
Pour la section d'investissement	381 916,94 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-026

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget annexe *Gîte de groupe* 15205 – Approbation du budget primitif exercice 2026.

VU le rapport de la commission des finances réunie 24 février 2026 ;

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif du Budget annexe *Gîte de groupe* dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Budget annexe *Gîte de groupe* arrêté comme suit :

	Équilibré en dépenses et en recettes
Pour la section d'exploitation	6 563,64 €
Pour la section d'investissement	1 474,59 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-027

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget annexe *Lotissement des Murets* 15206 – Approbation du budget primitif exercice 2026.

VU le rapport de la commission des finances réunie 24 février 2026 ;

VU le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif du Budget annexe *Lotissement des Murets* dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Budget annexe *Lotissement des murets* arrêté comme suit :

	Équilibré en dépenses et en recettes
Pour la section de fonctionnement	21 615,76 €
Pour la section d'investissement	47 056,12 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire, Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-028

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Budget annexe *Régie transport* 15207 – Approbation du budget primitif exercice 2026.

VU *le rapport de la commission des finances réunie 24 février 2026 ;*

VU *le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;*

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif du Budget annexe *régie transport* dressé par Monsieur le Maire pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 du Budget annexe *Régie transport* arrêté comme suit :

	Équilibré en dépenses et en recettes
Pour la section d'exploitation	6 300,00 €
Pour la section d'investissement	Néant

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-029

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Gestion du cimetière communal - Modification du règlement intérieur.

VU l'avis favorable rendu par la commission en charge de la gestion du cimetière réunie le 6 février 2026 ;

VU le projet de modification du règlement intérieur du cimetière ci-annexé (annexe 1) ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du cimetière communal tel que nouvellement amendé par la commission en charge de la gestion du cimetière.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,

René PÉLISSIER, Maire.

Marlène JOUVE, Secrétaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 3 MARS 2026

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
14	14		14 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
26/02/2026	06 MARS 2026	06 MARS 2026	DÉLIB-2026-030

L'an deux mille vingt-six le trois mars à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René PÉLISSIER, Maire.

Étaient présents : René PÉLISSIER, Maire ; Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC, Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Marlène JOUVE, Claudie PEZET, Pierre POIGNET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Daniel SALESSE, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée comme secrétaire de séance : Marlène JOUVE.

Objet : Gestion du cimetière communal - Modification des tarifs en vigueur.

VU l'avis favorable rendu par la commission en charge de la gestion du cimetière réunie le 6 février 2026 ;

VU la délibération en date du 17 octobre 2014 relative aux tarifs en vigueur pour les concessions du cimetière et le service funéraire ;

VU la délibération en date du 13 juin 2018 relative aux tarifs en vigueur pour l'espace cinéraire ;

CONSIDÉRANT les propositions de révision tarifaire des concessions funéraires :

- Concessions emplacement cimetière (inhumations, caveaux) :
  - Concession de dimension 2.5 m * 2.5 m (familiale ou collective) : 375.00€ pour une durée de 50 ans ;
  - Concession de dimension 1.25 m * 2.5 m (individuelle) : 187.50€ pour une durée de 50 ans ;
  - Occupation du caveau communal : gratuit.
- Espace cinéraire :
  - Case au colombarium : 500.00€ pour une durée de 50 ans ;
  - Dispersion des cendres au jardin du souvenir : gratuit.
- Services funéraires divers :
  - Pose de scellés sur cercueil : *devenu un service des pompes funèbres ;*
  - Exhumation de corps avec présence d'un Officier d'État civil requise : 30.00€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les tarifs ci-contre ;
- **DIT** que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme,
René PÉLISSIER, Maire. Marlène JOUVE, Secrétaire.